

Le pistolet à impulsion électrique, communément appelé « Taser », est une arme de troisième catégorie. Qualifié de « non létal », le taser est considéré comme une arme incapacitante qui envoie sur sa cible deux dards délivrant une décharge électrique de plusieurs dizaines de milliers de volts.

Le pistolet à impulsion électrique est une arme d'une portée maximale d'environ 7,60 mètres qui propulse deux électrodes (à la vitesse de 50 mètres par seconde) reliées à deux filins isolés. Au contact de sa cible, le pistolet libère une onde de 2 milliampères pour 50 000 volts. Cette onde électrique bloque le système nerveux en atteignant le système nerveux central. On parle de paralysie momentanée.

La paralysie musculaire peut entraîner une défécation.

Le cycle de recharge de l'arme est d'environ 4 secondes.

La paralysie de l'individu taser dure entre 6 à 10 secondes selon le nombre de décharges totales.

A savoir, que taser un individu à plusieurs reprises peut avoir un impact immédiat sur son état de santé sur le court terme.

## Il existe une liste d'individus à ne pas taser :

- Les personnes en situation de handicap grave (mental, fauteuil, ...)
- Les femmes enceintes
- Les enfants
- Les personnes âgées
- Les personnes mouillées (sortant d'un point d'eau)
- Les personnes armées, arme sortie (peut déclencher un réflexe musculaire et entraîner la mort/blessure d'un ou plusieurs individus)

## Il existe une liste de circonstances qui vous empêchera de taser :

- La pluie
- Une prise d'otage (pour la même raison qu'une personne en possession d'une arme et, cela envoie un message de non négociation).
  - Cette erreur, si elle est commise, entraînera de lourdes conséquences comme un licenciement et un procès pour faute grave.
- Si la personne se tient sur une pente raide / près du vide
- Les personnes à bord d'un véhicule (n'importe quel type)

Le taser doit être utilisé seulement en temps que réponse immédiate : on n'utilise pas l'arme 3 minutes après les faits ayant nécessité son utilisation. On tire au niveau du torse.

On tase, seulement si la menace nous y oblige (non coopération de l'individu).

Le taser, nécessite autant que possible les sommations (3 dans l'idéal).





Demander **individuellement** à l'individu de tirer sur des cibles dans un ordre précis, en prenant en compte le rechargement lent de l'arme.

Celui-ci doit être capable de retenir l'ordre des cibles et de tirer précisément.

Ne pas hésiter à les induire quelques fois en erreur si vous voulez.

## Exemple:

Ordonner de tirer sur les cibles 1,4,3, 2, 1 puis... lorsque la personne à tirer sur la cible numéro 4, crier ceci :

"Ne tire pas sur la cible numéro 3, elle est enceinte!"

3 erreurs sont éliminatoires.

Ensuite, **ceux-ci devront être taser** sauf si contre indication médicale, afin de tester les effets du taser pour mieux les comprendre.

Ils doivent compter pendant combien de temps ils sont immobilisés.

Par la suite, vous pouvez réaliser tout type d'exercice avec l'ensemble du groupe pour qu'ils puissent s'entraîner à tirer avec les tasers avec des cibles en mouvement.

Liv Galli